



## **Objet : Délégué pour la FDE (Fédération Départementale Energie)**

Monsieur le Maire indique qu'il y a lieu de délibérer afin de désigner un délégué pour la Fédération Départementale d'Energie.

Sont candidats titulaires : Jacques DELATTRE Maire, Roger VENDEVILLE 1<sup>er</sup> adjoint.

Sont candidats suppléants : Jean-Marie MILHAMONT, Patrice CAUX

Après en avoir délibéré par 14 voix pour, 0 contre, 0 abstention, le conseil municipal désigne les candidats ci-dessus pour délégation auprès de la FDE et charge Mr le Maire de faire les démarches nécessaires.

## **Objet : Délégué pour le PNR (Parc Naturel Régional)**

Monsieur le Maire indique qu'il y a lieu de délibérer afin de désigner un délégué pour représenter la Commune au sein du Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale.

Candidat titulaire : Mr Jacques DELATTRE Maire

Candidat suppléant : Mr Olivier VIVIEN Conseiller municipal

Après en avoir délibéré par 14 voix pour, 0 contre, 0 abstention, le conseil municipal désigne les candidats ci-dessus pour représenter le PNR et charge Mr le Maire de faire les démarches nécessaires.

## **Objet : Commission communale des impôts directs**

Monsieur le Maire indique qu'il y a lieu de délibérer afin de désigner 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants pour représenter la commission communale des impôts directs de la commune.

Commissaires titulaires :

- Mr CAUX Patrice
- Mr VASSEUR Bernard
- Mr CARDON Jérémy
- Mme PRUVOST Marielle
- Mme CHABOTIER Ingrid
- membre extérieur de la commune : Mr DUFLOT Daniel (Wavrans/l'Aa)

Commissaires suppléants :

- Mr BOULEUX Emmanuel
- 
- Mr MILLAMON Alain
- 
- 
- membre extérieur de la commune : Mme DELATTRE Eliane (Longuenesse)

Après en avoir délibéré par 14 voix pour, 0 contre, 0 abstention, le conseil municipal désigne les membres ci-dessus et charge Mr le Maire de faire les démarches nécessaires auprès de la DGFIP d'Arras.

## **Objet : Prime exceptionnelle – Covid19 aux agents**

Monsieur le Maire donne lecture du décret 2020-570 du 14 mai 2020 relatif au versement d'une prime exceptionnelle aux agents de la fonction publique territoriale soumis à des sujétions exceptionnelles pour assurer la continuité des services publics dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire déclaré pour faire face à l'épidémie de covid19.

Le montant plafond de la prime exceptionnelle est fixé à 1000 euros.

Elle peut être modulable, en fonction notamment de la durée de la mobilisation des agents de la commune : taux 1 de 330 € ; taux 2 de 660 € et taux 3 de 1000 €.

Elle fait l'objet d'un versement unique.

Après en avoir délibéré par 14 voix pour, 0 contre, 0 abstention, le conseil municipal décide d'allouer la prime exceptionnelle aux agents de la Commune et charge Mr le Maire de faire les démarches nécessaires.

## **Objet : Subvention au titre du FARDA – participation départementale Dossier 2020-00738**

Monsieur le Maire signale à l'assemblée qu'il a reçu un courrier en date du 4 mars 2020 provenant du Département. Il y a lieu de délibérer afin d'accepter la participation départementale concernant la subvention au titre du FARDA Equipement et Aménagement – Bâtiment publics/gros travaux sur le dossier 2020-00738 : création d'une aire de stationnement multifonctionnelle aux abords de l'église et de l'école.

Le montant de la subvention est de 29 804 € soit 25 % du montant des travaux HT qui s'élève à 119 214 €.

Après en avoir délibéré par 14 voix pour, 0 contre, 0 abstention, le conseil municipal accepte la subvention ci-dessus et charge Mr le Maire de faire les démarches nécessaires.

## **Objet : Evolution de carrière de l'agent Mme MONSAURET Valérie dans son grade Adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe**

Monsieur le Maire indique que l'agent Mme MONSAURET Valérie, actuellement sous le grade d'Adjoint Administratif Principal Territorial de 2<sup>ème</sup> classe au 8ème échelon, peut prétendre à un avancement de grade soit : Adjoint Administratif Principal Territorial de 1<sup>ère</sup> classe classé au 5<sup>ème</sup> échelon avec IB 448 et IM 393.

Après en avoir délibéré par 14 voix pour, 0 contre, 0 abstention, le conseil municipal approuve la proposition de Monsieur le Maire et autorise le passage du nouveau grade : Adjoint Administratif Principal Territorial de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> juin 2020.

## **Objet : Agent Technique**

Mr le Maire signale que le contrat PEC (20h/semaine) de Mr Eric MANNECHEZ agent technique des espaces verts et entretien de bâtiment a pris fin le 3 juin 2020. Aucune embauche ne sera faite pour le moment en CDI.

Mr le Maire propose de faire appel à Pôle emploi afin de mettre un autre contrat PEC en place toujours à 20 heures semaine, il demande l'autorisation aux membres pour mettre en place un nouveau contrat. Adopté à l'unanimité.

## **Les différentes commissions :**

### **Budgets et finances :**

Président : Mr Jacques DELATTRE

Vice-président : Mr Jérémy CARDON

Membres : Bernard VASSEUR, Patrice CAUX, Emeline HENQUEZ

### **Travaux et voirie :**

Président : Mr Jacques DELATTRE

Vice-président : Mr Roger VENDEVILLE

Membres : Jean-Marie MILHAMONT, Patrice CAUX, Jean-Pierre GASPART

### **Urbanisme :**

Président : Mr Jacques DELATTRE

Vice-président : Mr Bernard VASSEUR

Membres : Jean-Marie MILHAMONT, Patrice CAUX, Jérémy CARDON

### **Communication et gestion publique :**

Président : Mr Jacques DELATTRE

Vice-président : Mr Jérémy CARDON

Membres : Emeline HENQUEZ, Ingrid CHABOTIER, Marielle PRUVOST

### **Patrimoine historique, culturel et environnemental :**

Président : Mr Jacques DELATTRE

Vice-présidente : Mme Roselyne DEMEULEMEEZTER

Membres : Emeline HENQUEZ, Jean-Pierre GASPART, Roger VENDEVILLE

### **Fête et animation locale :**

Président : Mr Jacques DELATTRE

Vice-présidente : Mme Emeline HENQUEZ

Membres : Marielle PRUVOST, Ingrid CHABOTIER, Olivier VIVIEN

### **Jeunesse et sports :**

Président : Mr Jacques DELATTRE

Vice-présidente : Mme Emeline HENQUEZ

Membres : Roselyne DEMEULEMEEZTER, Jérémy CARDON, Patrice CAUX

### **Scolaire et petite enfance :**

Président : Mr Jacques DELATTRE

Vice-présidente : Mme Emeline HENQUEZ

Membres : Roselyne DEMEULEMEEZTER, Jérémy CARDON, Patrice CAUX

### **Appel d'offre – travaux :**

Président : Mr Jacques DELATTRE

Vice-président : Mr Roger VENDEVILLE

Membres : Patrice CAUX, Jean-Marie MILHAMONT, Bernard VASSEUR

### **Révision – contrôle des listes électorales RUE registre unique des Electeurs :**

Président : Mr Jacques DELATTRE

Vice-président : Mr Bernard VASSEUR

Membres : Jean-Marie MILHAMONT, Jérémy CARDON

### **CCAS – Centre Communal Action Social :**

Président : Mr Jacques DELATTRE

Vice-présidente : Mme Roselyne DEMEULEMEEZTER

Membres : Ingrid CHABOTIER, Claudy DEGAND, Olivier VIVIEN, Roger VENDEVILLE, Jean-Pierre GASPART

Membres extérieurs : Andrée BOULEUX, Michel BUQUET, .....

### **Délégué à la défense :**

Président : Mr Jacques DELATTRE

### **Délégué au CNAS :**

Président : Mr Jacques DELATTRE – Ingrid CHABOTIER

Valérie MONSAURET en qualité d'agent communal

### **Equipe pédagogique de l'école Henri Matisse :**

Mr le Maire, Emeline HENQUEZ

#### **Instituteurs**

Mr JACQUINOT Pierre-Marie Directeur,

Mme LEURS Caroline, Mme MOBON Perrine, Mme DUBOIS Valérie,

Mme BODEL Céline

### **Divers :**

- Mr GASPART Jean-Pierre signale que des masques ont été jetés sur le trottoir en face du café du centre, les gens n'ont pas de respect ! Il demande s'il est possible de faire un petit passage derrière la salle des fêtes pour que Mme Corine ANSEL puisse nettoyer les carreaux de la salle.
- Mme DEMEULEMEEZTER Roselyne signale que Mme DAVID Liliane a son jardin envahi d'ordures à cause de la maison abandonnée qui jouxte sa propriété. Mr le Maire est déjà intervenu à ce sujet, cependant il rencontre des difficultés à retrouver les héritiers de cette maison, il faudrait connaître le notaire afin de résoudre cette situation.  
Aussi, elle demande un local pour le Comité des fêtes, peut-elle avoir celui à côté de la bibliothèque pour y stocker ses réserves lors des manifestations. Mr VENDEVILLE Roger propose de le nettoyer afin qu'elle puisse y accéder. Mr le Maire ne voit pas d'inconvénients.
- Mr VASSEUR Bernard revient sur le site officiel de la commune d'Elnes, il rappelle sa création en 2017, les paiements... Il demande que le site soit mis à jour et qu'il y est un suivi car depuis n'est pas actualisé. Mr CARDON Jérémy assure qu'il va le reprendre en main, il a repris les codes (identifiant et mot de passe). Il a pris rendez-vous avec le créateur pour le réactiver et le faire vivre au mieux. De même pour Facebook, Mr VASSEUR demande qui a la main ? Il faut réagir sur ce compte pour le gérer les communications. Mr CARDON étant chargé de la communication sera administrateur principal pour faire respecter la déontologie en amont, pendant et après un événement. Mr le Maire répond : « il faut faire simple mais vivant ».
- Mme HENQUEZ Emeline demande s'il est possible d'équiper la salle de la cantine et garderie d'une télévision pour les enfants ? Mr CARDON Jérémy dit que cet espace doit être plus confortable pour les enfants. La demande sera étudiée.  
Elle demande de relooker la fresque « des différentes mains » sur le mur du petit préau de l'école. Mr le Maire propose de profiter de la période des vacances pour rafraîchir les murs.
- Mr VENDEVILLE Roger informe l'assemblée que le ralentisseur a été installé par Maurice en haut de la cité Médéric Merger. Mr DEGAND Claudy lui dit de récupérer le panneau de signalisation resté résidence Alain Tassart afin de l'installer aussi pour prévenir les usagers du ralentisseur. Mr CAUX Patrice demande si cette pose est temporaire, peut-il être déplacé ailleurs ? Non car il est scellé
- Mme CHABOTIER Ingrid propose son aide auprès de Mr CARDON Jérémy concernant le site de la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 45.